



Le Grand
Conseil
souhaite
que

RÉSOLUTION

Démantèlement du réseau postal

Le Gouvernement ~~ne~~s'oppose à la poursuite de la fermeture des offices de poste !

La Poste a récemment annoncé son intention d'« analyser », d'ici 2011, 500 offices de poste afin de déterminer la meilleure façon de fournir le service public. Pour le canton de Vaud, 48 bureaux de poste sont menacés ! Le Grand Conseil vaudois demande au Conseil d'Etat de signifier à la direction de la Poste son opposition à ce nouveau démantèlement du service public.

Un vaste réseau d'offices de poste est nécessaire non seulement pour la population, mais aussi pour les PME et les commerces. Au même titre que l'électricité, les routes ou les télécommunications, le réseau postal est une infrastructure nécessaire pour notre économie, y compris dans les régions dites périphériques. Ce sont ces dernières qui ont souffert le plus des restructurations déjà effectuées ces dernières années.

Dans le souci de maintenir un service public digne de ce nom, devant garantir des services identiques à distance raisonnable pour toute la population du Canton, le Grand conseil vaudois souhaite que le Conseil d'Etat :

désapprouve

1. Use de tous les instruments politiques à sa disposition pour signifier ^{sa} ~~son~~ ~~opposition~~ à la direction de la Poste.
2. Soutienne les communes dans leurs démarches de maintien des offices de poste, le cas échéant de les aider à négocier des solutions raisonnables.

Résolution déposée le mardi 21 avril 2009 par Nicolas Rochat.